



Bijoutier - joaillier

Artisanat - Patrimoine

Chef d'entreprise

Durée

3 ans

Tranche d'âge

18 à 25 ans

25 ans et +

Finalité

Diplôme

Pratique en entreprise / Alternance

Oui

Métier en pénurie / Fonction critique

Non



Vous avez toujours été attiré / attirée par tout ce qui brille ? Vous faites preuve de minutie et de créativité ? Alors pourquoi ne pas allier bijoux et "cailloux" en devenant Bijoutier-joaillier grâce à cette formation 24 carats !

Le Bijoutier-joaillier est l'artisan de la fabrication de bijoux et joyaux. Plus largement, il crée, fabrique, transforme et répare des objets de parure mettant en valeur principalement les pierres précieuses, les pierres fines, les pierres ornementales et les perles, en utilisant pour les montures les métaux précieux tel que l'or, le platine, le palladium et le titane.

Il maîtrise les techniques spéciales de fabrication de bijoux complexes et établit les procédures et les fiches techniques en vue d'obtenir un produit fini de qualité et design. Il applique les règles de sécurité, d'hygiène, d'ambiance, d'environnement dans les lieux de travail et l'atelier.

Alors si vous souhaitez couronner votre parcours professionnel, rendez-vous dans l'un des Centres IFAPME qui propose cette formation afin de vous y inscrire !

Débouché(s) métier(s)

Bijoutier-joaillier indépendant / Bijoutière-joaillière indépendante

Employé / Employée dans une bijouterie

Employé / Employée dans un atelier de création de bijoux

Point(s) fort(s)

Contact client Travail en atelier et en magasin Sur le terrain Créativité

Finalité

Diplôme de formation de Chef d'entreprise homologué par la Communauté française Certificat de connaissances de base en gestion

Aptitudes

Le bijoutier-joaillier doit posséder un sens du relationnel et surtout en tant que créateur avoir des capacités d'imaginer, de concevoir et de réaliser concrètement avec design des objets comprenant des matières précieuses avec des prix élevés.

Au-delà de ceci, la qualité et la précision sont de rigueur et s'inscrivent dans le temps. Il travaille le plus souvent dans des ateliers à espace réduit avec des machines, des produits et de l'outillage demandant une grande dextérité, une habilité certaine et propreté.

L'activité s'effectue en bureau d'étude, boutique, atelier, parfois en environnement à température élevées (fonte du métal,...). Elle nécessite une dextérité fine et une attention visuelle permanente. Le port d'une tenue professionnelle (lunettes, blouse,...) peut être requis.

Programme

Cours professionnels

1ère année :

- F01/5 Création d'entreprise, droit et législation (14h)
- F01/5 Gestion commercial (8h)
- F01/5 Technique de représentation d'un bijou et créativité (40h)
- F01/5 Prévention et sécurité (8h)
- F01/5 Marketing et communication (20h)
- F01/5 Gemmologie (20h)
- F01/5 Atelier de travail des métaux (60h)
- F01/5 Technologie (30h)
- F01/5 Atelier de réalisation (56h)

2ème année :

- F01/6 Techniques de représentation d'un bijou et créativité (36h)
- F01/6 Marketing et communication (20h)
- F01/6 Atelier de travail des métaux (32h)
- F01/6 Technologie (22h)
- F01/6 Atelier de réalisation (70h)
- F01/6 Gemmologie (20h)
- F01/6 Comptabilité et gestion financière (32h)
- F01/6 Création d'entreprise, droit et législation (24h)

3ème année :

- F01/7 Création assistée par ordinateur (42h)
- F01/7 Atelier de réalisation (82h)
- F01/7 Estimation et devis (18h)
- F01/7 Gestion informatisée (12h)
- F01/7 Gemmologie (20h)
- F01/7 Projet d'entreprise, esprit d'entreprendre (12h)
- F01/7 Technique de représentation d'un bijou et créativité (40h)

F01/7 Fiscalité (12h)

F01/7 Comptabilité et gestion financière (18h)

Conditions d'accès à une formation pour adultes

Ne plus être soumis à l'obligation scolaire (<http://www.enseignement.be/index.php?page=24546&navi=22#r%C3%A8gles>) ;

Satisfaire à une de ces 3 exigences :

Soit être titulaire du **certificat d'apprentissage IFAPME** ou avoir terminé avec fruit les cours généraux et professionnels de fin d'apprentissage et réussir l'examen pratique au plus tard en fin de la seconde année de formation ;

Soit avoir suivi avec fruit le **2^{ème} degré de l'enseignement secondaire général, technique ou artistique**, ou le **3^{ème} degré de l'enseignement secondaire professionnel** et dans ce cas avoir obtenu le certificat de qualification ;

Soit avoir satisfait à un **examen d'entrée**.

S'inscrire aux cours de formation dans la profession faisant l'objet de la convention de stage dans les 6 semaines à dater du premier cours et au plus tard le 31 octobre.

Il peut exister des conditions particulières pour quelques formations. Soyez attentif aux mentions indiquées dans la fiche formation que vous consulterez.

S'inscrire à une formation pour adultes

Délais et informations

Les inscriptions sont **ouvertes jusqu'au fin octobre**. En cas d'année préparatoire, les inscriptions sont **possibles jusqu'au 15 novembre**.

Des droits d'inscription sont requis. Le montant varie d'une formation à l'autre mais est compris généralement entre 220 et 350€ ou plus.

Prenez contact avec le Centre IFAPME (<https://www.ifapme.be/centres>) qui organise la formation.

S'inscrire

Pour l'inscription proprement dite, munissez-vous des documents suivants :

votre **carte d'identité** ;

une **copie du dernier diplôme** (ou bulletin) obtenu ;

si vous êtes demandeur d'emploi et vous vous inscrivez à une formation à un "métier en pénurie" (<https://www.ifapme.be/actualites/metiers-en-penuriecritiques-60-formations-ifapme-y-repondent>) (<https://www.ifapme.be/actualites/metiers-en-penuriecritiques-60-formations-ifapme-y-repondent>), une **attestation d'inscription au FOREM** (<https://www.leforem.be/>) pour profiter d'un possible incitant financier.

Après cette inscription, **si l'Alternance est possible pour cette formation**, vous pouvez trouver une entreprise avec laquelle signer une convention de stage.

Pour signer votre convention ou en cas de difficultés, contactez un Service de l'IFAPME près de chez vous. Pour ce rendez-vous, munissez-vous des documents suivants :

votre carte d'identité

la preuve de votre inscription à la formation.



Liège - Château Massart

Rue du Château Massart, 70 4000 Liège

04 229 84 00

Du lundi au jeudi : de 9h à 20h

Le vendredi : de 9h à 12h et par téléphone de 13h30 à 17h

Le samedi : de 9h à 12h

fce.liege@centreifapme.be

/

lhv@centreifapme.be

Type d'inscription

Au Centre/lieu de formation

Dispenses partielles

Consultez votre centre pour en savoir plus.

Bon à savoir

Inscription possible jusqu'au 30 octobre de l'année académique concernée.